

Du 26 septembre au 3 octobre 2009
Pour la défense du service public postal
Participez à la votation citoyenne

Madame, Monsieur,

Après avoir annoncé sa volonté de privatiser l'entreprise publique La Poste, le gouvernement a révisé son discours avec l'arrivée de la crise, se limitant à évoquer un changement de statut de l'entreprise. Mais il est certain qu'une fois la première étape du changement de statut opérée, l'ouverture aux capitaux privés ne tardera pas et que la privatisation rampante sera engagée.

Contrairement à ce qu'avance le gouvernement, à aucun moment l'Union européenne n'impose ce changement de statut. C'est aux États membres de fixer de quelle manière ils souhaitent participer au financement de ce service public, financement qui n'est d'ailleurs plus assuré aujourd'hui en France, ce qui explique en grande partie le déficit de La Poste.

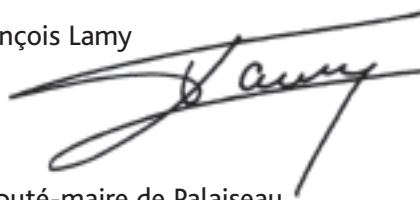
Le collectif national de mobilisation contre la privatisation de La Poste (<http://www.appelpourlaposte.fr>), créé il y a plus d'un an, a demandé un référendum sur l'avenir de La Poste, ce que le gouvernement refuse. Face à ce passage en force, il a été décidé d'organiser des votations citoyennes afin d'organiser un débat avec l'ensemble des Français et établir un rapport de force. Le projet de loi sur l'avenir de La Poste étant débattu courant octobre à l'Assemblée nationale, la votation citoyenne est organisée du 26 septembre au 3 octobre.

A Palaiseau, depuis deux semaines, un Collectif local s'est constitué. La municipalité, pour avoir défendu à maintes reprises le maintien du service public postal dans notre ville, a apporté son soutien à l'action de ce collectif et une aide à l'organisation des points de votes dans la Ville. Lors du Conseil municipal du 17 septembre dernier, une motion a été adoptée à l'unanimité sur ce sujet.

Je vous invite à faire entendre votre voix par un vote symbolique pour vous opposer à ce projet de privatisation et demander la tenue d'un référendum national pour un vrai service public postal de qualité. Des bureaux de vote citoyens seront organisés un peu partout dans la ville par le collectif palaisien.

En espérant que vous serez nombreux à vous exprimer sur cette question qui touche à notre bien commun, le Service Public, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

François Lamy



Député-maire de Palaiseau

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser,
êtes-vous d'accord avec ce projet ?

Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	--

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

Motion adoptée à lors du Conseil municipal du 17 septembre 2009

Délibération n° 2009-09-27 : MOTION : Pour la défense du service public postal

Le Conseil municipal,

CONSIDERANT que le service public de La Poste appartient à toutes et à tous.

CONSIDERANT que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social.

CONSIDERANT que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

CONSIDERANT que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1^{er} janvier 2011.

CONSIDERANT que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité. Plus de 6 100 bureaux de poste sur 17 000 ont déjà été transformés en « partenariats » et plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Ceci se traduisant par un accroissement des tournées de facteurs à découvert, des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

CONSIDERANT qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.

CONSIDERANT que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire. CONSIDERANT que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

CONSIDERANT qu'une consultation nationale de la population est organisée le samedi 3 octobre 2009 à l'initiative du Comité National contre la privatisation de La Poste pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum sur le service public postal.

Le conseil municipal :

- se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009,
- soutient le Comité local de défense de la Poste pour l'organisation de la consultation citoyenne du 27 septembre au 3 octobre 2009 sur la privatisation de la Poste ; pour en permettre le bon déroulement, il aide à l'information auprès des administrés de la commune et met les moyens nécessaires à disposition des opérations de vote,
- demande la tenue au niveau national d'un référendum sur le service public postal.

ADOpte PAR 29 VOIX POUR, 6 ELUS NE PRENANT PAS PART AU VOTE

(Mme VITTECOQ, M. VIGOUROUX, Mme CHENIAUX, M. PAILLET en son nom et celui de M. VIDAL, Mme MICHAUT).

Liste des lieux de vote

Samedi 26 septembre

9h-12h Poste centrale
9h-12h Poste de Lozère
19h30-20h Cinéma de Palaiseau

Dimanche 27 septembre

10h-12h Marché/Bout Galeux

Mardi 29 septembre

11h30-14h Foyer Drouillette
18h-21h MJC

Mercredi 30 septembre

18h-21h MJC

Jeudi 1^{er} octobre

11h30-14h Foyer Drouillette
11h30-14h Restaurant
d'entreprises
17h30-19h30 Gare de Palaiseau
17h30-19h30 Gare de Palaiseau-
Villebon
17h30-19h30 Gare de Lozère

Vendredi 2 octobre

16h15-18h Ecoles de Palaiseau
(Etienne Tailhan, Deloges/Morère, Edouard Vaillant,
Paul Langevin, Henri Wallon, Joliot-Curie, Louise
Michel, Jean Macé, Roger Ferdinand, Jean Moulin,
Epine Montain).

Samedi 3 octobre

9h-12h Poste centrale
9h-12h Poste de Lozère
10h-12h Mairie
10h-12h Médiathèque G. Sand
14h-16h Médiathèque G. Sand

Dépouillement : à partir de 16h30,
salle des Champs Frétauts,
rue Carnot, en face la Poste...

> HÔTEL DE VILLE DE PALAISEAU

91, rue de Paris

Adresse postale : BP N° 6 > 91125 Palaiseau Cedex

Tél. > 01 69 31 93 00 / Fax > 01 69 31 93 99

www.ville-palaiseau.fr